



# NOTICE D'UTILISATION DU FUMOIR AVEC RÉSISTANCE ÉLECTRIQUE :

Réf : 150250105

## INSTALLATION DU FUMOIR :

- Positionnez votre fumoir sur une surface plane et non inflammable.
- Gardez une distance de sécurité de 40 cm minimum entre le fumoir et tout objet susceptible de s'enflammer.
- Utilisez exclusivement à l'extérieur et protégé du vent.
- Pour les modèles avec panneau amovible, assurez-vous de retirer ce dernier complètement avant ouverture pour éviter tout risque de blessure.
- Ne déplacez pas le fumoir pendant son utilisation et évitez toute modification.

## PROCESSUS DE FUMAGE AVEC RÉSISTANCE ÉLECTRIQUE :

- Assurez-vous que les viandes ou poissons soient secs avant le fumage pour obtenir une belle couleur dorée. Le salage est essentiel, surtout pour le poisson.
- Puis préparer vos aliments (marinades, assaisonnements, saumurages).
- Positionnez le bac à graisse au-dessus de la résistance pour éviter toute projection de gras, et réglez le thermostat sur la position 1.
- La température idéale de fumage est entre 70 °C et 90 °C. Ajustez le thermostat si nécessaire et surveillez constamment la température.
- Le temps de fumage varie selon la taille des aliments, généralement de 45 à 60 minutes.
- Placez le bac à copeaux sur la résistance jusqu'à ce qu'ils fument, fermez le fumoir, et ajustez la température de celui-ci. Vérifiez et ajustez le degré de fumage jusqu'à obtenir le résultat souhaité.

## QUELQUES PRÉCAUTIONS :

- Ne laissez jamais le fumoir sans surveillance lorsqu'il est en fonction.
- Éloignez les enfants pour éviter tout risque de brûlure.
- Attention aux accessoires chauds tels que crochets et grilles.
- N'exposez jamais la résistance à l'eau et assurez-vous qu'elle est éteinte avant toute manipulation.
- Utilisez une prise avec mise à la terre et assurez-vous que celle-ci est protégée par un fusible de 30A maximum.
- Ne pas utiliser dans des conditions humides et retirez la résistance avant le nettoyage du fumoir.

## ATTENTION ! NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER LE FUMOIR A VIDE



Respectez les procédures de tri sélectif pour le recyclage des appareils électriques et électroniques en fin de vie. Consultez votre mairie pour les options de collecte disponibles afin de contribuer à la préservation de l'environnement.